

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES CIMENTS ORIENTAUX (Turquie)

Filiale de la [Société parisienne de participations](#)
et de l'[Oriental Industrial Monopolies](#)

S.A., Paris, 26 janvier 1928.

Société industrielle des Ciments orientaux
(*La Journée industrielle*, 17 février 1928)

De constitution récente, cette société anonyme a pour objet la fabrication et le commerce des ciments ainsi que de tous matériaux de construction.

Le siège social a été fixé à Paris, 6, rue Volney. Le capital est de 6 millions, représenté par 3.000 actions A et 57.000 actions B de 100 fr. chacune, toutes souscrites en numéraire. En outre, il a été créé 7.200 parts bénéficiaires, allouées à M. Marchais, fondateur, à Paris, 11, avenue Émile-Deschanel.

Ce dernier compose avec MM. Michel Levie, au lieu-dit « À 8 kilomètres d'Angora » (Turquie d'Asie) ; Gaston Delattre*, industriel, à Arras (Pas-de-Calais), place de la préfecture, 6 ; Edmond Prouvost-Eloy*, à Paris, rue de Monceau, 46 ; Jacques Bernard¹, à Paris, avenue de Wagram, 75 ter, et Raymond des Brunnes*, à Paris, rue de Longchamp, 93, le premier conseil d'administration.

* Tous trois de la Société parisienne de participations.

REVUE HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DE PARIS
Oriental Industrial Monopolies
(*L'Information financière, économique et politique*, 9 septembre 1928)

.....
En dehors de sa participation de 50 % dans le monopole des poudres et explosifs en Turquie et dans le monopole des cartouches et munitions de chasse, elle est intéressée dans les Grands Hôtels Orientaux, dans l'Oriental Mining (avec Peñarroya, Comptoir Lyon-Alemand, Minerais et Métaux), dans la Société industrielle des ciments Orientaux (affaire à laquelle collaborent aussi les Ciments français.)

Société industrielle des Ciments orientaux
(*La Journée industrielle*, 7 février 1930)

¹ Jacques Bernard (Courrières, 1876-Paris, 1935) : fils d'un président des Forges et aciéries de Denain-Anzin. Administrateur de sociétés, président de la Société marocaine agricole du Jacma. Voir [encadré](#).

Une assemblée extraordinaire tenue 7 janvier a autorisé le conseil à créer et à émettre des obligations pour un montant nominal égal à celui du capital social et lui a donné tous pouvoirs pour fixer la date et les modalités de l'émission.

Société industrielle des Ciments orientaux
(*La Journée industrielle*, 6 janvier 1931)

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1930, qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 23 janvier, font apparaître un profit brut de 987.305 fr. Compte tenu de 718.323 fr. de réserves pour amortissement du portefeuille et de diverses charges, le bilan présente un bénéfice de 85.013 fr., dont le conseil proposera le report à nouveau.

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE PARTICIPATIONS.
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 décembre 1931)

.....
En Turquie, le ralentissement des affaires a affecté l'activité des deux usines de la Société industrielle des ciments orientaux. Pourtant, malgré une production inférieure à leur capacité, elles ont couvert leurs frais. L'équipement industriel donne satisfaction, le ciment fabriqué est de qualité excellente et l'organisation commerciale, bien au point, donne la garantie qu'à la reprise des affaires ces usines seront placées dans les meilleures conditions.

Société industrielle des Ciments orientaux
(*La Journée industrielle*, 9 janvier 1932)

L'assemblée ordinaire, tenue de 15 décembre, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1931 se soldant par une perte de 83.383 fr. contre un bénéfice de 987.305 fr. pour l'exercice antérieur, amortie par application du report antérieur.

14 octobre 1932
(*Les Archives commerciales de la France*, 19 octobre 1932)

PARIS. — Modification. — Soc. INDUSTRIELLE des CIMENTS ORIENTAUX. — Transfert du siège, 2, Catulle-Mendès. — *Ann. Parisiennes*.

Société industrielle des Ciments orientaux
(*La Journée industrielle*, 10 février 1933)

Les comptes de l'exercice clos le juin 1932 se soldent par une perte 62 655 fr. contre un déficit de 83 383 pour l'exercice précédent.

SOCIETE INDUSTRIELLE DES CIMENTS ORIENTAUX
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 novembre 1934)

L'assemblée des obligataires (émission 6 % 1930, convoquée pour le 14 décembre, devra prendre des dispositions (report d'échéances, garanties, etc.) en raison de la situation de la Société.

Ciments orientaux
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 octobre 1938)

Assemblée extraordinaire le 24 octobre pour communication concernant les participations en Turquie et mesures à prendre.

Soc. INDUSTRIELLE des CIMENTS ORIENTAUX
(BALO, 1^{er} janvier 1940)

Soc. anonyme frse.

Statuts déposés en l'étude de M^e Letulle, notaire à Paris, le 26 janvier 1928.

Siège social : 6, rue Volney, Paris.

.....
Capital social : 6 millions de francs divisé en deux catégories : 3.000 actions de la catégorie « A » portant les numéros 1 à 3000, et 57.000 actions de la catégorie « B » portant les numéros 3001 à 60000.

.....
Parts bénéficiaires: Il existe 7.200 parts bénéficiaires, sans valeur nominale, qui ont été remises à M. Marchais, fondateur de la société, en rémunération des études, travaux et démarches qu'il a faits en vue de la constitution de la société et de l'organisation de ses divers services, et à charge pour lui de rémunérer tous les concours.

.....
Augmentation de capital : En vertu de l'article 8 des statuts, le conseil d'administration est autorisé à porter le capital à 20 millions de francs. Au cas où le conseil d'administration userait de cette autorisation, chaque tranche émise de l'augmentation de capital ci-dessus autorisée ne saurait être inférieure à 2.000.000 de francs.

.....

ACTIF	
Frais de constitution	225.273 83
Portefeuille, titres	5.850.000 00
Débiteurs divers	1.710.238 07
Caisse	578 83
Solde déficitaire exercice 1928	34.311 46
	<u>7.820.122 21</u>
PASSIF	
Capital	6.000.000 00
Créditeurs divers	1.807.661 56
Fournisseurs	12.740 65
	<u>7.820.122 21</u>

Conseil d'administration

MM. Jacques Bernard, administrateur de sociétés,
 comte Raymond des Brunes, propriétaire,
 Gaston Delattre, docteur en droit.
 Ferdinand Gros ², ancien élève de l'École polytechnique.
 Michel Levie, ingénieur.
 Marcel Marchais, ancien élève de l'École polytechnique.
 Pierre Prévost, ingénieur des arts et manufactures
 Edmond Prouvost-Éloy,

La présente insertion est faite à toutes fins utiles et notamment en vue de l'émission de 400.000 actions nouvelles et de la négociation et de la cotation éventuelles, tant en Bourse de Paris qu'en autres Bourses françaises, des actions de la société, tant anciennes que nouvelles et des parts de fondateur.

Le délégué spécial du conseil d'administration,
 MARCEL MARCHAIS,
 11, avenue Émile-Deschanel, Paris,
 faisant élection de domicile au siège social,

² Fernand Gros : de l'Azote français et de l'Oriental Industrial Monopolies.